

Déclaration des maires

Préambule

Humanité, solidarité, volontariat

La politique migratoire européenne est dans l'impasse depuis des années. Elle stagne entre la discussion rétrograde sur les quotas de répartition, marquée par des intérêts nationalistes, et la vision idéaliste de l'avenir d'une Europe sans frontières, empêtrée dans la querelle entre le maximum souhaitable et le plus petit dénominateur commun. Dans la politique européenne d'asile et de migration, il est donc plus important aujourd'hui que jamais de trouver un consensus social paneuropéen plutôt qu'un consensus interétatique.

C'est pourquoi nous opposons notre pragmatisme moral à cette situation apparemment sans issue, dans laquelle le sort des personnes en fuite, ainsi que nos valeurs, menacent de devenir des pions. Nous sommes des villes qui s'engagent ensemble pour une forme d'accueil des personnes en fuite, légitimée démocratiquement par leurs sociétés urbaines, et donc contraignante et réglementée, offrant ainsi une chance d'intégration dans notre Europe commune. L'intégration dans nos sociétés urbaines exige un pragmatisme qui place ce qui est faisable au centre de l'action. C'est pourquoi nous misons sur l'idée d'un réseau de villes en Europe. Au lieu de concentrer la charge par le biais de hotspots et de camps rassemblés dans quelques villes le long de la Méditerranée, nous nous appuyons sur une large répartition à travers de nombreuses villes, ce qui distribue plus équitablement la charge pour chaque ville grâce au pouvoir d'une vaste alliance. Nous voulons compléter la clé de répartition actuelle, qui constitue la seule base en Europe, par un vaste réseau de nombreuses municipalités volontaires et prêtes à l'accueil.

Le système existant serait ainsi enrichi par une vision des moyens disponibles dans les communes et ne serait pas basé uniquement sur les chiffres de la population, comme c'est le cas avec la formule de répartition actuelle pour l'admission des réfugiés. Dans le sens d'un pragmatisme moral qui combine les motivations humanitaires avec ce qui est faisable sur le terrain, il faut créer un modèle permettant à ceux qui sont prêts à accueillir plus de personnes, de manière ponctuelle ou permanente, d'assumer plus de responsabilités.

Dans le même temps, l'accueil doit être valorisant pour la population de la commune d'accueil. Un système incitatif doit être mis en place pour promouvoir spécifiquement la volonté d'accueillir des réfugiés et permettre une plus large répartition de la charge en Europe.

Un volontariat complémentaire, plutôt que des exigences rigides, pourrait être la voie à suivre pour mettre en place un système d'accueil des réfugiés qui soit plus acceptable pour les partisans comme pour les sceptiques.

Déclaration

En tant que villes et municipalités européennes croyant fermement en la défense des droits de l'homme, nous offrons depuis des décennies un nouveau foyer aux réfugiés et aux migrants. Nous sommes inconditionnellement attachés aux valeurs humanitaires, aux droits de l'homme universels et au droit d'asile, même dans les moments difficiles. Dans nos villes et nos régions, nous vivons aujourd'hui une vague de solidarité envers les personnes en fuite. Et pourtant, la gestion des migrations est inefficace et déséquilibrée, faisant peser une charge particulièrement lourde sur les États frontaliers européens. Une approche pragmatique est donc nécessaire pour aider les réfugiés et soulager les villes des États frontaliers.

Dans ce contexte, nous suivons avec beaucoup d'inquiétude les projets de la Commission européenne et des États membres de l'UE concernant un nouveau « pacte sur les migrations ». Une législation qui ne permet pas une solidarité de fait et une répartition équitable des charges n'est pas compatible avec les valeurs humanitaires de l'Europe. Pas plus que les camps fermés, où les réfugiés doivent séjourner pendant une longue période sans aucune perspective. Les mesures proposées n'empêcheront pas un « nouveau Moria ». Au contraire, elles risquent même d'exacerber le problème des hotspots le long des frontières extérieures de l'UE, sur les îles grecques, à Lampedusa ou à Pozzallo, sans parvenir à une répartition équitable des réfugiés et des demandeurs d'asile entre tous les États européens. En outre, les personnes qui parviennent à se rendre en Europe sont menacées de procédures sommaires dans des camps fermés le long des frontières extérieures, au lieu d'être réinstallées et logées dans des communautés locales sur les bases de la solidarité. Ce n'est pas l'Europe que nous envisageons pour l'avenir.

Ces dernières années, des centaines de municipalités à travers l'Europe ont déclaré être prêtes à accueillir des réfugiés. Face à l'urgence humanitaire persistante dans les régions frontalières de l'UE, nous ne pouvons plus rester les bras croisés à ne rien faire. Bien que la majorité de la population européenne vive dans des villes et des communes, notre voix n'est pas entendue dans les négociations européennes. En tant que villes, nous voulons soutenir des politiques utiles et trouver des instruments juridiques appropriés, mais nous n'avons pas de siège à la table des négociations.

Nous proposons l'expérience, l'engagement, l'expertise en matière d'intégration, d'inclusion et de participation, ainsi que l'obligation légale de protéger les droits de l'homme fondamentaux. C'est pourquoi la voix des villes solidaires doit être entendue. Nous réaffirmons ici notre offre d'assistance. Dans la limite de leurs capacités, les municipalités devraient donc pouvoir accueillir volontairement des réfugiés et leur fournir abri, protection et sécurité afin de préserver leurs droits et leur dignité.

Le futur système de migration de l'UE doit plutôt ouvrir de nouvelles voies pour que les villes d'Europe s'impliquent activement dans l'accueil des réfugiés et leur intégration sans plus attendre.

Nous exigeons donc des institutions européennes et des gouvernements nationaux européens :

1. Le droit à l'asile et pas de zones de transit aux frontières extérieures

Toute réforme du régime d'asile européen commun doit garantir le respect du droit individuel à l'asile et l'accès effectif des demandeurs de protection à des procédures d'asile accélérées.

À l'avenir également, tout doit être mis en œuvre pour éviter des situations comme dans les camps de Moria ou de Lipa. À cette fin, les réfugiés arrivant sur les côtes européennes doivent être envoyés le plus rapidement possible directement vers les villes, les régions et les pays qui sont prêts à les recevoir.

2. Permettre un accueil communal direct

La volonté de la société civile et de nos communautés de soutenir les réfugiés est énorme. Nous sommes convaincus que l'accueil de réfugiés dans nos communautés atténuerait la crise aux frontières de l'Europe. Les municipalités devraient avoir la possibilité d'offrir des quotas d'accueil afin d'être impliquées dans la politique migratoire. Cela permettrait aux municipalités qui le souhaitent d'offrir directement des capacités d'accueil supplémentaires aux réfugiés bloqués dans les camps frontaliers.

3. Financement communautaire direct pour les municipalités d'accueil

Les institutions européennes devraient permettre aux communes prêtes à l'accueil d'accéder à un soutien financier direct afin de remplir leurs obligations humanitaires. À cette fin, les villes d'Europe ont besoin d'un cadre financier fiable et complet, qui va au-delà des simples coûts du logement et de la vie, et qui se comprend comme une question transversale englobant de nombreux domaines tels que l'éducation, l'emploi, le logement et la santé.

4. Renforcer la solidarité

La condamnation de la solidarité, qui prend diverses formes, détourne l'attention du public des véritables problèmes de la politique de migration et d'asile de l'UE.

En tant que villes européennes, nous proposons des recommandations visant à garantir que la solidarité ne soit pas seulement accordée à titre exceptionnel ou sur une base volontaire. Nous demandons donc à l'Union européenne d'établir un mécanisme obligatoire pour assurer un partage équitable de la charge et de l'accueil des réfugiés dans les États membres de l'UE ;

afin d'atteindre ces objectifs, nous, les villes et les municipalités, voulons à l'avenir travailler main dans la main au niveau européen et sur le plan national.

5. Des canaux d'immigration légaux pour une politique d'immigration pragmatique

L'Europe sera confrontée à une population décroissante et à des pénuries de main-d'œuvre dans les années à venir. Même si l'impact sur chaque pays sera différent, cette situation deviendra

toutefois un défi commun. C'est pourquoi nous souhaitons la mise en place d'une politique d'immigration légale qui présuppose des procédures d'asile réglementées et des mesures d'intégration efficaces. Cela devrait combler le fossé et permettre aux pays d'agir en conséquence.

Le réseau « International Alliance of Safe Harbours », qui a vu le jour aujourd'hui grâce à cette conférence, contribuera à construire une maison européenne dotée d'une stratégie mondiale de solidarité, avec une prémisse fondamentale : protéger la vie de toute personne contrainte de fuir, que ce soit par la mer ou par la terre, et lui donner une chance réelle de bénéficier d'un processus ordonné dans le cadre de l'État de droit, conformément aux règles européennes communes et sur la base de notre canon de valeurs européen commun. Des conditions de vie indignes et la mort de trop d'êtres humains ne doivent pas peser sur la conscience de notre Europe de la solidarité.